

APPEL A PROJETS DLAL FEAMP

GALPA Pays Vidourle Camargue 2014-2020



Entre Vidourle et Camargue, entre Montpellier et Nîmes, le Pays Vidourle Camargue, véritable bande verte de péri urbanité défend depuis sa création la typicité, l'héritage et la qualité de vie de ses terroirs et territoires avec une forte **PRIORITÉ CIBLÉE : MAINTENIR LES EQUILIBRES ET DEVELOPPER LES RICHESSES.**

Cette priorité ciblée a naturellement trouvé une déclinaison sur les **RICHESSES HALIEUTIQUES** avec la présente candidature au fonds DLAL FEAMP. Adossé à un GAL LEADER 2007-2013, lauréat des démarches GAL LEADER 2014-2020, d'un ATI territorial et portant un territoire de politique de la Ville avec 2 ATI urbains, la structuration territoriale se ressent.

Né à la faveur d'une crue du Rhône au 16^{ème} siècle qui crée un passage maritime entre Aigues-Mortes et la mer en entrant dans les eaux du Repausset, le Grau-du-Roi devient au fil des ans une cité balnéaire et un port de pêche de première place sur la Méditerranée. Il est actuellement le premier port en pêche chalutière et compte 150 inscrits maritimes se partageant la ressource naturelle. Cette dimension est **un véritable atout pour le territoire du Pays Vidourle Camargue en termes de développement économique et de compétitivité.**

Le port est niché au cœur d'un site exceptionnel, façonné par la nature puis par les hommes, dans un secteur qui présente de forts enjeux écologiques, avec le maintien des échanges entre la mer et les lagunes, ainsi que la préservation des zones humides composées majoritairement d'étangs.

Façade méditerranéenne du Pays Vidourle Camargue, cette commune a su valoriser depuis des siècles et avec une constante adaptation, tant aux milieux qu'à l'économie sociétale, les ressources par des savoir-faire connexes à ce territoire de caractère.

La gouvernance impulsée sur le territoire depuis la création du Pays en 2005 a permis de tisser des liens entre élus, professionnels de filières, mais également de fabriquer des réseaux durables d'échanges de bonnes pratiques.

On note cependant que le Grau du Roi entre port de pêcheurs, station balnéaire du littoral et port de plaisance, connaît un certain isolement. A l'image de l'ensemble du territoire, cette commune souffre de problèmes récurrents d'employabilité notamment chez les jeunes. Elle connaît également une démographie galopante qui est source de rupture pour les équilibres du territoire et peut déclencher des conflits d'usage.

Aujourd'hui, les professionnels de la filière pêche, spectateurs de l'évolution du système halieutique, constatent que l'écosystème marin et le sociosystème modifient la ressource. Il est donc nécessaire de promouvoir une activité halieutique durable et raisonnée, avec une meilleure valorisation des produits et une protection des milieux. En effet, il y a dans ce secteur matière à :

- **Générer de l'emploi** par la diffusion sur l'ensemble du territoire Vidourle Camargue des **produits bruts ou transformés**,
- Bénéficier de l'expérience de la filière agricole en termes de **circuits courts et de proximité, de tourisme vert**,
- S'appuyer au sein du territoire et au-delà, sur les vitrines publiques ou privées pour la **promotion des produits de la pêche**,
- Exploiter le nombre et la variété des métiers/professionnels ancestralement structurés autour de la Prud'homie et des coopératives, avec des **pêcheurs, acteurs premiers de la commercialisation** par une gestion des outils de commercialisation,
- Envisager la perspective d'un **enrichissement mutuel en matière de gestion des ports** grâce à la proximité des métiers de la plaisance au cœur du premier port de plaisance d'Europe, Port-Camargue,
- Profiter de la dynamique pour la **diversification d'activités** des acteurs de la filière vers les métiers du tourisme par exemple, vecteur d'emploi et de développement économique, dans un secteur et une profession en difficulté sociale, mais pourvus de forts potentiels.

L'opportunité de l'appel à projet DLAL FEAMP va permettre aux acteurs de la pêche et des activités halieutiques de réellement se positionner dans une perspective de développement local en déclinant leurs préoccupations en **TROIS OBJECTIFS STRATÉGIQUES** cohérents :

- 1. Maintenir les savoir-faire des Hommes et les équipements spécifiques aux secteurs de la pêche et de l'aquaculture :** Le GALPA concentrera sa réponse sur l'accompagnement des professionnels pour l'employabilité, les investissements et l'anticipation du défi entrepreneurial (fiche action 2) mais aussi sur le développement et le maintien des compétences halieutiques sur le territoire (fiche action 1).
- 2. Encourager et développer l'économie du territoire :** Le GALPA interviendra sur les thèmes de la commercialisation des produits autour d'une communication et une offre structurée et le maintien de la transformation des produits sur le territoire (fiche action 1) et sur les thèmes de la diversification des activités professionnelles et du développement d'un tourisme bleu et vert (fiche action 2).
- 3. Préserver les ressources et la qualité de travail des pêcheurs** qui assurent l'implication des professionnels dans la connaissance et le respect des ressources de la zone et du milieu et l'appropriation de ces derniers à des démarches de qualité pour l'environnement (fiche action 3).

Les **fiches actions** sont les **outils de cette volonté du territoire** et se déclinent en **réponse au diagnostic et aux besoins** exprimés par l'AFOM dans le tableau suivant.

Maintenir les équilibres et développer les richesses halieutiques du Pays

Incidences thématiques liées à l'AFOM et au diagnostic	Besoins du territoire	Enjeux portés par le GALPA	Dispositifs DLAL FEAMP	Effets/résultats attendus
Fiche action 1 Consolidation et promotion de la filière pêche et aquaculture				
Maintenir les savoirs faire des Hommes et les équipements spécifiques aux secteurs de la pêche et de l'aquaculture	Développer une image forte des produits et des métiers de la pêche Faciliter l'approvisionnement vers les restaurants du territoire et la restauration hors-domicile Répondre à la demande croissante de produits de proximité	Approvisionner le réseau local et répondre aux besoins résidentiels du territoire Partager les expériences et les bonnes pratiques du secteur agricole Commercialiser et promouvoir les produits issus de la mer	Fiche action 1 - Opérations : →Accompagnement et développement de la vente directe à quai et des circuits de proximité par des démarches qualitatives →Valorisation et développement de l'interface littoral/arrière-pays autour d'évènements forts et des produits issus de la mer	Effet levier pour la consommation et la plus-value des produits de la pêche Dynamisation de la vente locale des produits (quai, halle, évènementiels) et vers l'extérieur du GAL PA Communication commune autour de produits du territoire (pêche/agriculture/terroir)
	Positionner le territoire et les produits issus de la pêche comme image de marque Développer des actions collectives pour conforter la filière halieutique Répondre à la demande de produits certifiés	Développer une stratégie commune de commercialisation autour des produits de la pêche et de l'aquaculture Capter et adapter l'offre à la demande Accompagner les démarches qualitatives des professionnels	Fiche action 1 - Opérations : →Elaboration de stratégies commerciales et développement de la communication et du marketing des produits identitaires issus du territoire →Accompagnement et soutien auprès des professionnels s'engageant dans des démarches de qualité et de labellisation	Identification du territoire et de ces produits à l'échelle supra-GALPA Utilisation des TIC, démarches collectives, innovantes et qualifiantes Valorisation et commercialisation des produits Progrès sur les démarches qualitatives des professionnels
	Permettre l'évolution des secteurs liés aux produits de la pêche et maintenir les compétences sur le territoire Conforter les infrastructures du port pour améliorer les conditions de travail	Favoriser les initiatives de développement du tissu économique Maintenir et développer les filières halieutiques sur le territoire Valoriser les produits issus de la mer	Fiche action 1 - Opérations : →Soutien et développement à la transformation/commercialisation des produits →Soutien et modernisation aux outils de travail innovants et collectifs	Maintien et dynamisation de l'économie liée à la transformation et à la commercialisation sur le territoire Harmonisation et amélioration fonctionnelle de l'environnement des professionnels
Fiche action 2 Compétences et diversification des métiers de la pêche et de l'aquaculture				
Encourager et développer l'économie du territoire	Endiguer la diminution du nombre de professionnels de la pêche Réduire la saisonnalité de l'activité halieutique Développer un tourisme « expérientiel » en partenariat avec le tourisme traditionnel	Répondre aux défis de l'entrepreneuriat Inscrire le pescatourisme comme levier économique Soutenir les initiatives et aider les professionnels dans les démarches communes	Fiche action 2 - Opérations : →Soutien aux projets de création, transmission/reprise, développement et de diversification d'entreprises →Accompagnement et développement des entreprises pour le pescatourisme	Captation des potentialités liées à l'économie selon les ressources et la demande des clientèles Développement d'un réflexe d'anticipation et d'actions face aux mutations économiques et écologiques Dynamisation de la compétitivité des professionnels
	Ouvrir le milieu halieutique au public pour dynamiser la consommation et diversifier les revenus des pêcheurs Développer un tourisme « expérientiel » en partenariat avec le tourisme traditionnel	Piloter une offre touristique structurante et complémentaire pour les professionnels Transmettre et valoriser les savoir-faire et les compétences spécifiques au territoire	Fiche action 2 - Opérations : →Elaboration et développement de l'offre touristique bleue et verte dans une démarche de tourisme durable →Soutien aux investissements structurants pour la valorisation et la transmission des savoir-faire et du patrimoine de la pêche et de l'aquaculture	Mise en tourisme de l'offre halieutique sur l'ensemble du territoire Visites de la criée, plateforme d'observation du port, information sur l'histoire et les techniques de pêche Mise en valeur des savoir-faire et du patrimoine Pérennisation d'une économie complémentaire

	Favoriser la formation notamment des jeunes pour répondre aux besoins futurs de qualification Mettre en réseau les professionnels autour de démarches répondant à leurs besoins	Venir en soutien à l'organisation et l'animation du milieu professionnel Sensibiliser et valoriser le public aux métiers de la pêche et de l'aquaculture Répondre aux attentes d'accompagnement des professionnels	Fiche action 2 - Opérations : → Accompagnement et soutien aux actions collectives d'information, de formation et de mise en réseau auprès des professionnels → Soutien à la sensibilisation, communication, actions pédagogiques aux métiers de la pêche	Développement de partenariat et sensibilisation (scolaires, insertion, grand public, etc.) Mise en réseau des professionnels pour répondre aux enjeux du développement des entreprises Innovation grâce à l'information, l'échange et la dynamique collective
Fiche action 3 Gestion et valorisation des ressources et de leur environnement en privilégiant l'opérationnalité et l'échelle locale				
Préserver les ressources et la qualité de travail des pêcheurs	Concilier le développement des infrastructures et de l'activité avec une bonne conduite écologique Tendre vers une labellisation/marque de produits, de pratiques, de milieux pour la pêche durable	Anticiper les efforts écologiques des entreprises Exploiter les labellisations et autres signes de qualité pour l'image et la plus-value économique du secteur pêche	Fiche action 3 - Opérations : → Contribution à la création et l'obtention de label ou de marque de développement durable → Soutien aux investissements exemplaires et innovants des entreprises liés aux évolutions écologiques	Réponse aux enjeux écologiques de manière collective, exemplaire et innovante Motivation des entreprises à investir pour la préservation environnementale Dépôt d'une marque pêche spécifique, un label d'authenticité
	Connaître les ressources et les milieux de la zone pour mieux anticiper et adapter les métiers et les techniques de pêche Diligenter des études scientifiques sur l'évaluation des ressources et permettre un suivi halieutique	Anticiper et donner les moyens aux professionnels de devenir acteurs et ambassadeurs des efforts sur la diminution de l'impact de l'activité halieutique Motiver la concertation et l'innovation pour la gestion des ressources	Fiche action 3 - Opérations : → Elaboration et conduite de stratégies de soutien à l'innovation pour la préservation de la zone et de ses ressources ainsi que la lutte contre les déchets → Soutien aux investissements pour la connaissance des ressources de la zone et l'élaboration/conduite de stratégies d'animation auprès des professionnels	Aide à la gestion des stocks et à l'amélioration de la pratique en raison de l'arrivée de nouveaux « petits métiers » par un plan d'actions Etude d'ingénierie écologique en partenariat des professionnels Des pêcheurs et des aquaculteurs engagés dans une politique durable de la gestion des ressources
	Favoriser les liens entre la pêche et les autres activités de la mer pour éviter les conflits d'usage Travailler sur le partage de l'espace maritime par un lieu d'échanges	Etablir un lien entre les pêcheurs et les autres usagers Mettre en place des outils de communication entre plaisanciers et petits métiers	Fiche action 3 - Opérations : → Elaboration de stratégies et animation pour la coordination et la sensibilisation aux différents usages de la mer et du littoral	Amélioration de la qualité de travail des professionnels Sensibilisation aux usages de l'espace maritime Respect de la zone et du milieu marin des autres usagers
Fiche action 4 Fonctionnement du GAL PA : animation, gestion, communication et évaluation				
Fonctionnement du GAL PA	Motiver l'émergence de dossiers DLAL FEAMP Accompagner les projets de développement stratégiques Mettre à disposition l'ingénierie Mettre en œuvre la stratégie locale du GALPA	Assurer le fonctionnement du GALPA Encourager l'émergence de projets transversaux et collectifs Assurer la communication et l'évaluation du programme	Fiche action 4 - Fonctionnement du GAL PA : animation/gestion, communication et évaluation	Animation/Gestion GAL PA Appui aux stratégies et au développement du territoire dans le sens de la stratégie Communication forte à l'échelle du territoire Evaluation de l'impact du programme
Fiche action 5 Coopération				
Coopération	Rechercher l'innovation, la transférabilité des opérations et de nouvelles expériences Conduire des démarches de benchmarking, d'actions communes avec des territoires extérieurs	Renforcer la stratégie du GALPA par l'échange Favoriser la transférabilité des actions entre territoires Mettre en réseau les partenaires européens	Fiche action 3 - Coopération	Appuis à la stratégie par des solutions extérieures et de sa mise en œuvre/ Mise en place des bonnes pratiques Emergence d'une citoyenneté européenne

Liens avec les autres stratégies menées sur le territoire : des stratégies complémentaires

L'Europe et les Régions invitent, dans la période qui s'ouvre, à une appréhension globale et intégrée des territoires urbains et ruraux, dans leurs complémentarités et interdépendances. Dans la même optique, la DREAL Languedoc-Roussillon et les DDTM du Gard et de l'Hérault ont animé une démarche intitulée « L'Atelier des territoires », afin que les élus et acteurs locaux s'engagent dans un processus de co-construction d'une vision partagée du territoire compris entre Nîmes et Montpellier.

La stratégie territoriale 2014 – 2020 a été définie dans le cadre de la réflexion pour la mise en œuvre du programme LEADER. La démarche partenariale de réflexion a été pensée pour mobiliser un ensemble de moyens au service d'une stratégie unique dont les Fonds Européens Structurels et d'Investissement 2014-2020 sont une composante essentielle. En lien avec le cadre et le diagnostic du territoire, le Pays Vidourle Camargue et ses partenaires doivent se concentrer sur le **management des paramètres d'attractivité et chercher le maintien des équilibres**.

Au titre de la qualité du cadre de vie, la stratégie poursuit la préservation de l'identité du territoire, de ses richesses qu'elles soient culturelles, patrimoniales ou naturelles et le maintien du niveau des équipements et de l'économie. Cette stratégie de préservation **doit conforter les moteurs de l'économie du Pays, l'idée n'est pas de bâtir une stratégie en défense** et c'est là tout l'enjeu du maintien des équilibres. L'idée est bien de construire une stratégie qui **respecte et renforce les richesses intrinsèques** au territoire tout en cherchant à absorber les contraintes nouvelles, en gardant une perspective de progression. C'est dans cet objectif que se définit la stratégie de développement à partir de la problématique cible « **Maintenir les équilibres et développer les richesses** ».

Lauréat des candidatures 2014-2020 LEADER (FEADER) et ATI territorial (FEDER), et partenaire des ATI urbains portés par les communautés de communes de Petite Camargue pour Vauvert et du Pays de Lunel pour Lunel, une gouvernance partagée s'est mise en place et prévoit d'intégrer le GAL PA DLAL FEAMP qui se traduit par la **désignation de membres des comités de pilotage respectifs pour le suivi de chaque fonds européens**. L'organisation annuelle de **comités de suivi inter-fonds** permettra notamment de présenter l'état d'avancement de chaque stratégie et opérations liées et ainsi de susciter des échanges entre les partenaires des projets LEADER et ATI. Ils seront complétés **d'éduc'tours sur les réalisations**.

La stratégie du programme DLAL FEAMP s'exerce donc en complémentarité avec d'autres politiques publiques sur le territoire, notamment en lien avec les autres fonds européens (inter-fonds). Il s'agit de mobiliser, au regard de la stratégie de territoire établie, des moyens complémentaires pour les objectifs stratégiques définis dans « le graphe de développement DLAL FEAMP ».

Le pilotage du projet, gouvernance sur le territoire

La candidature a été menée par l'ensemble du territoire et de ses acteurs (professionnels, organisme liés à la pêche et collectivités territoriales). Elle émane de leur réflexion commune. Les séminaires, accompagnés par le cabinet de soutien préparatoire, mis à disposition par le Conseil Régional LRMP, ont réellement permis la participation de tous, portant les fruits de ce projet de territoire. Dans ce sens, le GALPA s'efforcera de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la programmation et à la gouvernance des fonds DLAL FEAMP sur son territoire. Il s'agira d'être attentif afin de favoriser la mise en œuvre de la stratégie par :

- Le **comité de sélection** et le **comité technique**, lieux de débats et de décision pour la sélection des projets. Sélection qui sera appuyée par une grille munie de critères prédéterminés pour assurer **une transparence** et une **non-discrimination** auprès des porteurs de projets mais aussi pour **garantir l'effet levier et l'innovation** du programme DLAL FEAMP,
- Une **animation et gestion du programme** mise en œuvre par la structure porteuse permettant d'assurer une ingénierie territoriale par un personnel qualifié entouré des partenaires du territoire, intégrés à la démarche. Accompagnement des porteurs de projets, interface avec l'autorité de gestion, animation des comités, dynamisation de la mise en œuvre du GALPA seront les maîtres mots de cette mission que le territoire s'engage à porter,
- La **coopération** qui représente un véritable outil des fonds européens pour renforcer la stratégie du territoire, favoriser la transférabilité des actions innovantes et faire vivre la citoyenneté européenne sur le GALPA. Ce volet permettra également de poursuivre les partenariats avec les territoires partenaires de la période 2007-2013,
- Le **suivi et l'évaluation du programme et de la stratégie** qui assurent le bon fonctionnement de l'ensemble du programme DLAL FEAMP ; suivi permettant de communiquer sur les résultats et les actions menées sur le territoire, d'analyser les performances de la programmation au sein du comité de sélection. Le GALPA valorisera les projets réalisés et notamment grâce aux visites sur place et aux éduc'tours pour toujours mieux impliquer les membres du comité de sélection,
- La **communication, la capitalisation d'informations et la diffusion des actions de l'Europe** au travers de la stratégie locale de développement du GALPA Pays Vidourle Camargue qui permettra de faire vivre les initiatives du territoire. Un programme de communication est prévu et le Pays activera son réseau de partenaires pour en améliorer sa diffusion.

Ambassadeur du fond DLAL FEAMP, le Pays Vidourle Camargue assurera l'ouverture, l'accessibilité et l'animation territoriale du programme pour la période 2014-2020 afin de garantir le pilotage du GALPA FEAMP.

Résumé de la candidature

**APPEL A PROJETS
DLAL FEAMP**
GALPA Pays Vidourle Camargue 2014-2020

Contacts

**Syndicat Mixte du Pays Vidourle Camargue
Direction et Coordination Inter-fonds**

Yannick REBOUL

04 34 18 80 01

y.reboul@pays-vidourlecamargue.fr

Assistante de Direction

Catherine BAZILE

04 34 14 80 00

c.bazile@pays-vidourlecamargue.fr

